

<https://yvetot.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article1133>



Sécurité et risques : rentrée 2023

- École - Textes (vie de l'école, intervenants, etc.) - Sécurité dans les écoles -

Date de mise en ligne : mardi 5 septembre 2023

Copyright © Circonscription Yvetot - Tous droits réservés

L'académie fournit des documents pour toutes les écoles, détaillés dans la circulaire de pré-rentrée 1er degré "Accueil santé et sécurité" :

<https://yvetot.circonscription.ac-normandie.fr/sites/yvetot.circonscription.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Circulaire 1D 2023

Un vade-mecum qui a pour objectif d'aider à définir le contenu d'une présentation synthétique "Santé et Sécurité" en réunion de prérentrée.

Pour chacun des thèmes ci-dessous, les directeurs d'écoles s'attacheront à présenter concrètement la situation de leur établissement scolaire (lieux, organisation, calendrier...).

Le "mémento Santé et Sécurité" joint à ce vade-mecum pourra être complété par chaque école et distribué à l'ensemble des personnels.

<https://yvetot.circonscription.ac-normandie.fr/sites/yvetot.circonscription.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

VadeMecum 1D 2023

Un memento "santé et sécurité" à l'usage des personnels.

LES ACTEURS ET INSTANCES RESSOURCES « SANTE ET SECURITE » DE LA CIRCONSCRIPTION	
L'IEN	- Nom - Prénom : FONTAINE Clément - Coordonnées : 06 14 29 76 55
Le directeur d'école	- Nom - Prénom : - Coordonnées :
L'assistant de prévention de circonscription	- Nom - Prénom : GEMEY Karine - Coordonnées : 06 21 79 64 37

Memento-Entête

<https://yvetot.circonscription.ac-normandie.fr/sites/yvetot.circonscription.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/doc-d03fe.svg>

Memento-Sécurité 1D 2023-YVETOT

Un diaporama pour résumer toutes les informations de l'école et qui peut servir de support de présentation en conseil des maîtres, puis au premier conseil d'école.

<https://yvetot.circonscription.ac-normandie.fr/sites/yvetot.circonscription.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pptx-3bcee.svg>

Présentation diapo SST 2023

Documents Sécurité : A mettre à jour chaque année et à déposer sur l'ESDS

- Plan de la structure
- PPMS Attentat Intrusion
- PPMS Risques Majeurs
- Diagnostique sécurité (réservé 2nd Degré) ne rien y déposer !

ESDS= Espace de Stockage de Données Sécurisées. Accès avec la clé OTP via Portail métier/intranet/outils/Espace de stockage PPMS

Le **DUERP** - Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels : à mettre à jour chaque année. lien p.17 à renseigner avant décembre, envoyer la p.17 ou le DUERP en circonscription.

Les exercices annuels :

(à indiquer sur l'ESDS, pas de document à déposer mais la nature de l'exercice, la date et des remarques)

- Exercices incendie : Au moins 2 par an, le 1er avant le 30/09
 - Exercice Attentat Intrusion : au premier trimestre.
Indiquer sur l'ESDS, pas de document à déposer mais la nature de l'exercice, la date et des remarques.
 - Exercice Risques majeurs : Avant février.
Indiquer sur l'ESDS, pas de document à déposer mais la nature de l'exercice, la date et des remarques.
-

Journée de résilience du 13 octobre 2023

"Tous résilients face aux risques" (suivre les recommandations de la circulaire académique dont vous serez destinataires)